

LE LÉVITIQUE

INTRODUCTION

Le mot « Lévitique » est formé sur le nom de Lévi, troisième fils de Jacob (Gn 29.34), ancêtre de la tribu des prêtres en Israël. Le *Lévitique* est donc le livre des prêtres. Il se présente comme l'ensemble des consignes que Dieu donne à ceux-ci pour qu'ils fassent bon usage de la « tente de la rencontre » (voir Ex 40), sanctuaire ambulant d'Israël pendant sa marche au désert et donc lieu privilégié de la présence de Dieu au milieu de son peuple. La médiation entre le peuple et Dieu, assurée au départ par Moïse, relèvera ensuite de la responsabilité des prêtres, descendants d'Aaron.

Le *Lévitique* ne présente que certains aspects du culte israélite. Les prières et les chants qui accompagnaient les rites sont sans doute à chercher dans le Psautier. Mais les prophètes (Jr 7.3-11 ; Os 6.6), suivis par les sages (Si 34.18-35.10), rappellent que les rites sont sans valeur s'ils ne s'accompagnent pas, dans la vie sociale, d'un comportement inspiré par la miséricorde. L'Ancien Testament donne d'ailleurs la parole à d'autres courants, pour lesquels la médiation entre Dieu et le peuple était assumée par le prophète, voire par le roi.

Origine et contenu

123

Le *Lévitique* rassemble en un tout cohérent des éléments d'origines diverses, dont certains peuvent remonter à la période pré-exilique, mais la rédaction du texte actuel date de la période post-exilique.

Une *première section* (1-7) présente les diverses catégories de sacrifices et les circonstances dans lesquelles ceux-ci doivent être offerts. Une *deuxième section* (8-10) décrit les rites à observer pour l'investiture sacerdotale d'Aaron et de ses descendants. Ils prolongent les instructions déjà données en Ex 29. La *troisième section* (11-16) répertorie les diverses catégories d'impuretés qui empêchent la relation rituelle avec Dieu. Le chapitre 16, qui décrit la liturgie du *Jour du Grand Pardon* (*Yôm hak-Kippourim*) forme en quelque sorte le centre du livre. La quatrième section (17-26) contient ce qu'on appelle parfois la *Loi* ou le *Code de sainteté*. Un appendice (27) traite de la tarification des vœux ou des rachats.

Sous l'article SACRIFICES on trouvera au Glossaire, en fin de volume, la définition d'un certain nombre de termes techniques propres au culte sacrificiel.

Le pur et l'impur

La notion d'impureté est proche de celle de « tabou ». Elle suppose que les humains désirent vivre une vie encadrée par des règles stables et protégée de l'angoisse de l'inconnu. Dès lors, tout ce qui est exceptionnel, anormal, insolite, tout ce qui est changement, passage d'un état à un autre, apparaît comme la menace d'une puissance qui se joue des règles connues, comme une souillure contagieuse dont il faut se protéger ou se libérer en se purifiant.

Ce qui est coupable, ce n'est pas l'impureté comme telle (voir au Glossaire l'article PUR) mais c'est d'agir en état d'impureté comme si on était en état de pureté (15.31). Pour le prophète Ezéchiel (22.1-12) les péchés de Jérusalem (qui n'a

cessé de violer les commandements des deux tables de la loi) sont une véritable impureté, car ces violations compromettent sa relation avec Dieu. La codification des interdits de Lv 11-15 montre bien qu'ils n'étaient plus spontanément ressentis comme mettant en cause la relation avec Dieu.

Le Nouveau Testament (Mc 7.1-23 ; Ac 10 ; 1 Co 6.12-20) atteste que ces interdits faisaient question pour Jésus et les premiers chrétiens.

La sainteté

Fondamentalement la *sainteté* (au sens biblique et non au sens moderne) désigne tout le mystère insondable du Dieu transcendant, différent, incomparable, insaisissable, du Tout-Autre inaccessible à l'être humain. Dire que le Seigneur est saint, ce n'est donc pas reconnaître à Dieu une qualification morale, mais affirmer qu'il est radicalement dissemblable de tout ce que l'homme connaît ou imagine, en un mot qu'il est Dieu.

Or – cela aussi fait partie de sa « sainteté » – ce Dieu transcendant offre aux humains de s'approcher de lui (23) ; ce Dieu incompréhensible se fait connaître et révèle sa volonté (19). Il appelle même les humains à participer à sa « sainteté » (19.2) : *Soyez saints, car je suis saint...* En choisissant le peuple d'Israël, Dieu le veut différent des autres, il le met à part pour son service. Cette élection entraîne une exigence, qui n'est qu'une conséquence de la « sainteté » du peuple élu, et elle l'appelle à *se sanctifier* constamment pour manifester aux yeux des autres nations la sainteté de son Dieu.

Les humains ne sont pas seuls à être dits « saints ». Tout ce qui renvoie au Dieu saint peut être qualifié de « saint » :

- des personnes (par exemple les prêtres, qui pénètrent plus avant dans le domaine de Dieu et doivent en conséquence s'abstenir de pratiques légitimes mais profanes (21-23),
- des temps (p. ex. le sabbat, jour du Seigneur, au cours duquel on renonce aux occupations profanes pour le consacrer au service de Dieu, Ex 20.8-11),
- des lieux (p. ex. le sanctuaire, dans lequel n'ont le droit de pénétrer ni les profanes ni les étrangers (He 9.7-8 ; Ac 21.28),
- des objets (p. ex. l'huile d'onction, servant aux rites de consécration et interdite à tout usage profane (Ex 30.23-33).

En somme, l'idée de « sainteté » comprend trois idées-forces : *séparation* de tout ce qui est profane, *consécration* pour entrer en communion avec Dieu, et *engagement* au service de Dieu.

Actualité du Lévitique

Le *Lévitique* est apparu trop tard dans la vie du peuple d'Israël pour influencer de manière sensible les autres livres de l'Ancien Testament. D'autre part les aspects particulièrement techniques de la religion d'Israël, comme les sacrifices d'animaux ou l'investiture des prêtres, n'ont guère été retenus par le Nouveau Testament.

Pourtant le culte pratiqué jusqu'en 70 de notre ère au temple de Jérusalem selon les prescriptions du *Lévitique* est à l'arrière-plan des réflexions du Nouveau Testament consacrées à l'interprétation sacrificielle de la mort de Jésus. Sans le *Lévitique* il nous manquerait les éléments nécessaires pour comprendre tel passage des lettres de l'apôtre Paul ou de l'Épître aux Hébreux.

Depuis la ruine du temple le judaïsme a dû abandonner les rites du culte lévitique et se renouveler en conséquence assez profondément. Pour le christianisme le sacrifice du Christ rend lui aussi ces prescriptions rituelles caduques.

Mais la relation à Dieu a d'autres voies que le rite. La « Loi de sainteté » est là pour le rappeler.

C'est pourquoi le Nouveau Testament cite malgré tout le *Lévitique*, en particulier la « Loi de sainteté », plus particulièrement encore le deuxième commandement du « sommaire de la Loi » : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* (Lv 19.18 ; voir Mt 5.43 ; 19.19 ; 22.39 ; Mc 12.31,33 ; Lc 10.27 ; Rm 13.9 ; Ga 5.14 ; Jc 2.8), dont Jésus affirme qu'il est semblable au premier (Dt 6.4-5 : *Tu aimeras le SEIGNEUR ton Dieu...*), donc inséparable de lui.